



Ruelle Notre-Dame 2
Case postale
1701 Fribourg

Liebfrauengasse 2
Postfach
1701 Freiburg

Aux organes consultés

Tél. / Tel. 026 305 22 05
Fax 026 305 22 11
E-mail IAF@fr.ch

Fribourg, le 13 juillet 2009

**Avant-projet de loi relatif à l'encouragement aux fusions de communes (LEFC)
Consultation**

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous soumettre, ci-joint, l'avant-projet de loi relatif à l'encouragement aux fusions de communes et le rapport explicatif qui l'accompagne.

Cet avant-projet donne suite à la motion n° 160.06 « Reprise du processus d'encouragement aux fusions de communes – objectif 2011 : 89 communes dans le canton de Fribourg ». Une première version de l'avant-projet avait d'abord fait l'objet d'une consultation auprès de la Conférence des préfets et de la Direction des finances, dans le but de vous transmettre un avant-projet consolidé, que vous recevez donc en annexe pour prise de position.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre aux questions figurant sur le questionnaire joint en annexe au présent dossier et de communiquer vos autres remarques et observations éventuelles **d'ici au 15 octobre 2009**, à l'adresse du Service des communes, Place Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg ou par e-mail : communes@fr.ch. Auprès de ce Service, vous pouvez également obtenir les textes mis en consultation sous forme de fichiers électroniques, qui sont par ailleurs téléchargeables sur le site internet dudit Service : <http://admin.fr.ch/scom>.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Conseiller d'Etat-Directeur :


Pascal Corminboeuf

Annexes mentionnées